

# ***Le Peuple togolais doit détruire les FAT et non les réformer, les démocratiser, et se créer sa propre armée***

Lomé 05 mai 1991

ACINOX K. K.

Le commandant en chef d'EKPEMOG

## ***Introduction***

L'impérialisme ne peut de lui-même renoncer à ses objectifs de domination de nos pays. A la limite, il ne peut que changer de méthode, de tactique voire de stratégie, et ce, sous la contrainte des rapports de forces. La logique constante attitude de la France impérialiste consiste à consolider ses intérêts économico-politiques et stratégiques acquis (usurpés) dans notre pays et dans la région. Et pour ce faire, elle garde une préférence immuable et ferme pour un «régime fort» despotique (de préférence ouvertement militaire) meilleur garant de ses intérêts. Impérialisme dominant dans notre pays, elle a toujours porté et porte toujours, contre vents et marées, sa préférence sur le sanguinaire sergent général autocrate Eyadéma, sa propre créature qui, à son tour, lui reste le plus fidèle des valets locaux de la France. A deux, ils forment un couple inséparable au pouvoir depuis plus de 30 ans. Le Peuple insurgé ne peut que les en chasser par la force.

Leur criminel pouvoir bourgeois apatride autocratique, voire tout le régime anti-Peuple néo-colonial a toujours été et reste organisé autour de l'Armée néo-coloniale mercenaire réactionnaire, les FAT<sup>1</sup>, créées, encadrées par elle, pour tenir en respect, museler, écraser les masses populaires tandis qu'elle, aidée par ses alliés-suppôts locaux, exploite le peuple travailleur, vole, pille le patrimoine du pays, viole la dignité nationale. Cette armée-milice prétorienne reste l'épine dorsale du régime France-Eyadéma vomé par le Peuple togolais.

Dès lors, on comprend aisément que quand précisément la question d'anéantir sa main-mise sur notre pays, de détruire l'appareil d'Etat néo-colonial (dont particulièrement les FAT) où elle hisse allègrement ses suppôts locaux, quand précisément le prolétariat à la tête du PI monte à l'assaut de l'ordre impérialiste, c'est la panique, le désarroi induisant à des réactions ignobles, abjectes pouvant aller jusqu'au génocide comme au Rwanda en 1994. Et pourtant, le PI<sup>2</sup> doit anéantir ces horribles FAT et non les réformer, les démocratiser, pour s'émanciper. Et sur leurs cendres se créer sa propre armée.

## **Les FAT sont à détruire et non à démocratiser**

*Qu'est-ce que l'ARMÉE? Comment celle-ci est apparue et évolue sur cette terre? Quel rôle joue-t-elle dans la société? Qu'en est-il du cas togolais? Quand? Comment? Par qui a été créée l'Armée au Togo? Pourquoi faire? Que sont les FAT ? Comment fonctionnent-elles?*

---

<sup>1</sup> Forces armées togolaise

<sup>2</sup> Peuple insurgé

D'abord disons que faute de vues claires et de rigueur dans l'analyse, il est difficile de bien saisir les caractéristiques fondamentales (nature et pratique), les structures et les méthodes des **FAT** tant elles sont délibérément entourées de mythes et légendes et de confusion. Mais commençons par dire ce qu'est l'Armée, son origine, son rôle.

Pour étudier le problème de l'Armée comme pour étudier n'importe quel problème touchant la science de la société, une méthode historique et dialectique, scientifique, s'impose, c'est-à-dire le considérer dans son développement, non pas d'un point de vue statique.

Première constatation: l'Armée n'a pas existé de tout temps. Il y a eu des sociétés et notamment les sociétés primitives où les hommes vivaient en petits groupes familiaux (clan ou la gent) ou sociétés patriarcales etc... qui s'en sont passés, même si ces dernières avaient commencé à se faire de petites guerres de rapine entre elles. Elles n'avaient ni notion ni besoin de l'Etat et de pouvoir politique et gouvernemental: la défense des intérêts communs du groupe était confiée à divers individus mais toujours sous le contrôle de l'ensemble de la communauté. Les conflits internes entre les personnes et la répression des éléments de la communauté qui abusent de leurs droits sont, comme la défense contre les attaques d'autres groupes, réglés, assurés par divers individus.

A cette époque, la cohésion sociale de la communauté, de même que la discipline dans l'organisation du travail, étaient maintenues grâce à la force de la coutume et de la tradition, grâce à l'autorité et au respect dont jouissaient les vieillards ou les femmes. Aucune catégorie d'individus ne se différenciait du reste de la communauté pour se consacrer exclusivement à gouverner. Aucun appareil n'était spécialisé dans l'emploi systématique de la répression contre le Peuple. Quand on se battait, tout le monde pouvait avoir des armes.

**L'Armée, comme l'ensemble de l'Etat donc, comme tout phénomène naturel et social, a des conditions d'apparition ou de disparition. Au lieu d'adorer l'Armée (allant jusqu'au militarisme, tout militaire) ou de la combattre à vide, aveuglement (comme les pacifistes anti-militaristes «AXEWEVI ME KPLO NA NYI O», culture anachronique rétrograde ayant induit et conduit à l'abandon de la violence aux seules mains des ennemis du Peuple, au régime en place), il faut étudier ces conditions.**

Quels sont les caractéristiques précis de l'Armée? Pour cela, procédons par déduction. Le trait principal et bien nuisible de l'ETAT va nous montrer sa nature et ses conditions. Ce trait, ce caractère est avant tout l'existence d'une force armée distincte de l'ensemble de la population, et qui est un des outils de l'Etat à la disposition de la classe au pouvoir et du gouvernement sur tout le territoire. **Cette force de coercition qu'est l'Etat, c'est le pouvoir public, l'Armée, la police, les gendarmes, la justice, les tribunaux, les prisons, des services de sécurité, etc...; là où il n'y a pas pouvoirs publics avec les institutions (dont l'ARMEE) qui s'y joignent, on ne peut pas dire qu'il y a un Etat, donc pas d'ARMEE.**

Mais s'il y a besoin d'une force permanente à la disposition de l'Etat et de la classe au pouvoir, c'est qu'il y a dans la population des divisions, des oppositions sociales. Comment se sont formées ces oppositions d'intérêts et surtout l'antagonisme des possédants et des non-possédants? L'Etat, et partant l'ARMEE, est le produit historique et la manifestation de l'antagonisme inconciliable entre ces deux catégories de la population, ces deux oppositions. Dans une telle société divisée, il est inévitable que l'Armée se détache de la nation. Dans la période précédente celle-ci, quand on se battait, tout le monde pouvait avoir des armes, car les membres de la

société étaient unis par des liens fraternels; mais quand la société s'est divisée en oppositions d'intérêts antagonistes, irréconciliables, si on laissait des armes à tout le monde, ceux qui sont opprimés, et qui sont les plus nombreux se retournaient contre leurs oppresseurs. Ainsi, il apparaît que l'Armée permanente (gendarmerie, justice-tribunaux, etc...) et la police constituent les instruments matériels du pouvoir d'Etat, le noyau de l'appareil d'Etat. **L'Armée est l'élément de la force matérielle de l'Etat.**

## **L'Armée est l'élément essentiel de la force matérielle de l'Etat. La conquête du pouvoir dépend en dernière instance de la solution donnée au problème militaire.**

L'idéologie bourgeoise se contente de distinguer trois (3) pouvoirs dans l'Etat : l'exécutif, le législatif et le judiciaire. **Feignant ainsi d'ignorer l'élément décisif, la partie décisive de l'Etat: le pouvoir militaire**, pouvoir pourtant dont la bourgeoisie s'empresse, en premier, de conquérir et de conserver, comme le fait aussi l'impérialisme dans le pays qu'il conquiert et domine. Le cas notamment de l'impérialisme français en ce qui concerne notre pays le Togo, le confirme magistralement. A preuve les différents coups d'Etat militaire inspirés et/ou téléguidés et financés par ces puissances étrangères, et les régimes militaires imposés à nos Peuples, nos pays, depuis notamment les années 60, les indépendances formelles.

C'est pourquoi, tout, dans la conquête du pouvoir, exige de résoudre le problème militaire en faveur du Peuple travailleur. La conquête du pouvoir pour un changement radical de la situation, et de l'ordre dans notre pays dépend de la manière fondamentale et décisive de la solution donnée au problème militaire par la force démocratique révolutionnaire. Mais avant de parler de l'attitude de cette dernière envers l'Armée de l'ordre oppresseur exploiteur en place dans nos pays, revenons un peu en arrière pour dire comment est apparue l'Armée sur notre continent africain.

D'abord, disons que les populations réparties en diverses communautés sur ce continent ne connaissent pas la même histoire identique ni le même rythme d'évolution dans le temps et dans l'espace. Diverses communautés, diverses sociétés y cohabitaient. Ainsi, certaines communautés, certaines populations dans leur évolution historique avaient atteint le niveau de société divisée en groupes d'intérêts opposés antagoniques avec l'apparition et l'édification d'une Armée. D'autres en étaient proches, d'autres plus ou moins loin, c'est-à-dire vivaient en groupes familiaux, tribaux, ou ethniques, sans émergence d'Armée.

**Telle était la situation sur le continent quand les puissances européennes y firent irruption pour le coloniser, bloquant l'évolution naturelle c'est-à-dire le processus de développement historique interne de ses différentes communautés. Saucissonnant arbitrairement ces dernières pour y créer des territoires avec des frontières artificielles des pays, y imposer et/ou maintenir l'Etat et l'Armée principalement à leur service: défendre et protéger leurs intérêts de grandes puissances impérialistes. Réalité aveugle qu'elles tentent de cacher par un vocabulaire démagogique, mystificateur, confusionniste. Le cas Togolais illustre admirablement nos propos.**

***Qui a créé les Forces Armées Togolaises (FAT) ?***

Sur ce territoire appelé Togo, habitent, cohabitent diverses communautés (des tribus, des ethnies, des nationalités, des Peuples et autres minorités nationales) ne constituant point encore une nation avec des conceptions et des attitudes diverses vis-à-vis de l'ARMÉE. Certaines communautés n'ayant pas, dans leur évolution interne, connu le système d'Armée moderne actuelle, continuent de défendre leur culture, leur attitude pacifiste (la non-violence) anti-militariste (non à l'ARMÉE) devenue pourtant anachronique, archaïque, contre-révolutionnaire donc réactionnaire depuis la colonisation, l'imposition de l'Armée coloniale puis néo-coloniale.

Consciente de cette diversité de positions par rapport à l'Armée au sein de la population togolaise, et de l'importance et du rôle de l'Armée dans la société moderne, la puissance française, usant de la tactique impérialiste **classique consistant à organiser une minorité afin d'en faire un instrument de domination de l'ensemble**, crée dans notre pays, dans le sillage de son rivale l'Allemagne, une armée servile pour la défense de ses intérêts. Mais pour couvrir cette réalité, cacher sa main criminelle, la France, aidée en cela par ses alliés et agents locaux, continue de maintenir une épaisse fumée noire de confusion, de diversion, de mythes, de mensonges autour de la création de ces fameuses FAT et de leur rôle.

En effet, que n'a-t-on pas dit ? Que n'écrit-on sur la formation, la direction, l'orientation et le contrôle de ces dernières ? Tout ceci serait l'œuvre personnelle et du ressort du pauvre sergent-général Eyadéma, retourné au Togo en septembre 1962 avec le grade de sergent-chef, de la coloniale ! Un bon chasseur de gibier ne fait pas nécessairement et surtout pas automatiquement un bon chef d'Etat-Major d'une Armée. Pour crever ces bulles d'air, voici, en attendant, un extrait du discours de Sylvanus Olympio, à l'Assemblée Nationale le 24 novembre 1961 qui fait un point sommaire sur les origines des FAT, (nous y reviendrons plus tard, plus en détails) qui balaye du coup le mythe de «la création personnelle» par Eyadéma de l'Armée Togolaise. Nous citons: «la Convention de Genève» après la première guerre mondiale, et les accords de tutelle conclu après la deuxième guerre mondiale avaient interdit à la France, nation tutrice, d'instaurer le service militaire obligatoire au Togo. Cette interdiction n'avait pas empêché cependant de nombreux Togolais de choisir le métier des armes, soit en s'engageant comme volontaires dans l'Armée française, soit en s'enrôlant toujours comme volontaires dans des forces à caractère militaire, chargées de veiller à la sécurité du pays.

Dès la première guerre mondiale, 400 à 500 tirailleurs togolais, encadrés par 5 à 6 officiers et une dizaine de sous-officiers français assurent l'ordre dans la partie du Togo confiée à l'autorité militaire française. Cette première troupe est remplacée le 7 janvier 1920 par une «Garde Indigène» dont le recrutement s'est opéré sur place. Un décret du 28 juin 1925, sur l'organisation des forces de police au Togo, fixait de façon définitive le statut de cette garde et remplaçait la troupe régulière par une formation de milice encadrée par des officiers et sous-officiers des troupes coloniales. Le peloton de milice, de son côté, créait le stage d'instruction et de formation des gardes. Il servait aussi d'unité noble susceptible d'être utilisée en cas de maintien de l'ordre dans un secteur déterminé.

Entre 1945 et 1949, les officiers et sous-officiers français des troupes coloniales se regroupèrent à Lomé, laissant leur mission de maintien de l'ordre et de sécurité aux brigades de gendarmerie qui leur succédaient. Cette substitution s'inscrivait dans l'ordre normal des choses et, de même que les administrateurs ont remplacé de la France d'Outre-Mer ont remplacé les judiciaires, de même la troupe a dû être remplacée par une force de police ou une gendarmerie dans l'exercice de ses fonctions. Il est en effet normal que l'autorité civile, ainsi mise en place et responsable de l'ordre public, puisse disposer à tous moments des formations spécialisées avant de demander aux troupes un concours qui sort du cadre de leur mission traditionnelle de défense et de combat.

Au cours des dix dernières années, quelques transformations ont encore été opérées, la garde Indigène a pris le nom de la Garde Togolaise. La Garde Togolaise forme un corps important de plus de sept cents hommes dont les unités: Escadrons, Pelotons et postes sont répartis dans le pays. Le Peloton de milice a été remplacé par le centre d'instruction de la Garde à Lomé où gardes et policiers sont formés militairement par des instructeurs européens détachés de la Gendarmerie. A ces forces de sécurité, Garde Togolaise et police, se sont ajoutées, depuis le 3 novembre, notre Armée et notre Gendarmerie. Cette Armée, certes, n'est pas très importante pour le moment, mais elle est bien entraînée, disciplinée, jeune et dynamique, formée selon les meilleures traditions de l'Ecole française. Nous pouvons lui faire confiance. Elle comprend actuellement une compagnie d'infanterie forte de 180 hommes, bien équipée et dotée d'un matériel complet.

Mais cela ne constitue qu'une première étape : en effet, le gouvernement français nous a offert une deuxième compagnie. Cette compagnie tout aussi valeureuse que la première est stationnée à Ouidah<sup>3</sup>. Elle sera transférée prochainement ; dès que les circonstances le permettront. L'encadrement européen sera progressivement remplacé par les officiers togolais qui vont bientôt sortir des Ecoles françaises. Enfin, nous envisageons d'instituer progressivement le service militaire obligatoire : perspective intéressante et d'avenir pour les jeunes désireux de faire carrière dans l'Armée. Nous formerons non seulement des soldats, mais des hommes, car l'Armée est pour la jeunesse l'école de la formation morale, celle où l'on apprend la discipline et où l'on cultive les sentiments de devoirs, d'honneur et d'amour de la patrie.

Les brigades de gendarmerie ont été implantées au Togo progressivement entre 1945 et 1950. Actuellement au nombre de douze, elles sont réparties dans tous les coins du territoire. La gendarmerie est un corps de spécialistes dans lequel on ne peut être admis que si l'on présente (après enquête) toutes garanties de moralité, une instruction générale suffisante, un bon état de santé et une constitution physique robuste. La gendarmerie est une force instituée pour veiller à la sûreté publique et pour assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des lois. Elle remplit des missions très importantes de police judiciaire:

- Constatation des infractions à la loi pénale;
- Police de la route;
- Recherche des malfaiteurs;
- Enquêtes émanant des parquets et de police administrative;
- Maintien de l'ordre public;
- Police rural;
- Sécurité intérieure

En temps de guerre, elle participe à la défense du pays, d'où son caractère et sa formation militaires. Grâce à l'implantation de ses brigades externes, elle peut surveiller efficacement toutes les parties du pays jusqu'aux

---

<sup>3</sup> Ville située dans l'actuel Bénin

régions frontalières les plus éloignées où sa présence est un gage de sécurité pour les population. Pour exécuter ces différentes missions aussi nombreuses que difficiles et souvent délicates, la gendarmerie est dotée des moyens les plus modernes: postes-radio émetteurs, récepteurs dans toutes les brigades, laboratoires de photographie, service anthropométrique, fichier de recherches, véhicules rapides etc... Mais il lui faut surtout, pour accomplir parfaitement ses diverses tâches, un personnel instruit et dynamique. Elle forme au cours d'un stage d'un an, effectué à l'école de gendarmerie de Lomé, les futurs gendarmes qui ont été recrutés, comme nous avons pu le constater, parmi l'élite de la jeunesse. Ses gradés sont formés en France, à l'Ecole de Gendarmerie de Fréjus, au cours d'un stage de perfectionnement d'une durée de huit mois.

Les connaissances techniques de son personnel, sa formation militaire, ses vertus morales, font de la gendarmerie, l'armée d'élite par excellence. Unanimement estimée et respectée par tous les bons citoyens, elle jouit d'un prestige indéniable. Armée, gendarmerie, voilà deux présents de la France, bien dignes d'assurer la défense de nos frontières, la sécurité de notre pays et la défense de nos institutions» (sic) Comme on le voit, le Togo disposait déjà de camps militaires, de trois (3) corps armés et, à la veille du coup d'Etat du 13 janvier 63, d'un projet de création d'une 2<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie. Et Kléber Dadjo était déjà chef d'Etat-Major, s'appêtant à aller à la retraite. Revenu tout frais de la France, Koffi Congo devait le remplacer à la tête de ces forces armées. Ces troupes étaient déjà composées à majorité écrasante de compatriotes de la région septentrionale, du «Nord», génériquement appelés KABRAIS (KABYE), à torts évidemment.

### ***Comment se forme l'abominable coupe France-Eyadema ?***

La France sort affaiblie, exsangue de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale pour avoir été vaincue, défaite en Indochine par l'héroïque Peuple Vietnamien. Aussitôt après éclata une vaillante guerre de libération nationale en Algérie, le Peuple algérien terrassa la France impérialiste. Tandis qu'au Cameroun l'UPC<sup>4</sup> déclenche une insurrection et malmène la présence de la France. Au Togo, la JUVENTO (organisation amie de l'UPC) s'appêtait à en faire autant. Acculée, la France, contrainte, a lâché du lest. Le 27 avril 1958, le Peuple togolais remporte une victoire aux élections sur la France et porte Sylvanus Olympio au pouvoir. Ce qui ne fait pas l'affaire de la France. Olympio est plutôt pro-anglo-saxon (Allemagne et USA). Elle amplifie le différend Olympio-N'Krumah qu'elle utilise comme moyen de manœuvre de diversion pour y polariser l'attention des masses.

**Les puissances impérialistes se disputent nos pays. Entre elles, ce sont des rivalités avec comme règle l'élimination de l'une par l'autre, chacune ayant sa tactique.**

La France rassemble les anciens tirailleurs de l'Armée coloniale française, (ceux-là qui ont contribué aux massacres des nationalistes en Indochine et en Algérie) qu'elle avait pris soin de démobiliser et renvoyer ici, leurs pays d'origine, au Togo particulièrement. Elle leur trouve des motifs de mécontentement contre le chef d'Etat, S. Olympio, dont elle voulait se débarrasser. Un comité de militaires togolais est créé par le commandant français Mr Georges Maîtrier, celui-là-même qui servait au Togo en qualité d'assistant technique comme commandant de la

---

<sup>4</sup> Union des Populations du Cameroun

Gendarmerie Nationale et conseiller technique militaire du président de la République S. Olympio. Il détenait les clés des magasins d'armes et de munitions. Il était le seul lien entre le président de la République et les membres de ce comité de militaires qui, eux, n'avaient jamais personnellement rencontré M. S. Olympio.

Toute cette opération putschiste, qui coûta la vie à ce dernier, avait été montée et suivie par l'ambassadeur de France au Togo, M. **Henri Mazoyer**. L'ordre était évidemment donné par Paris (Charles de Gaulle, Michel Debré, Foccart etc...) avec lequel le gouvernement S. Olympio était entre autres en discussions serrées au sujet de la création d'une monnaie togolaise et de la place du Togo au sein de la Zone Franc. Olympio ne voulait pas de cette dernière. Une fois déclenchée, cette opération reçue l'aval et le soutien actif des autorités dahoméennes d'alors (le président de la République **H. Maga, le Dr Zinsou, Mr Borna et Paul Darbou**) qui dépêchèrent des troupes militaires (une autre armée contrôlée par la France) aux frontières togolaises au cas où...

**Bref, il est établi et c'est de notoriété publique que c'est l'officier français Mr Georges Maïtrier, organisateur et chef du comité putschiste, qui tira et abattit S. Olympio. Après la mort d'Olympio, un comité insurrectionnel militaire, composé de 9 membres issus des 3 armées est créé avec à sa tête l'adjudant chef de l'infanterie togolaise, M. Emmanuel Bodjollé, qui sera vite remplacé par un autre Kabye beaucoup plus entreprenant, intrigant et servile, docile, donc facile à manœuvrer par la France. Mais l'élément déterminant dans le choix de Eyadéma c'est que ce dernier est prêt à endosser, à assumer l'élimination physique de Sylvanus Olympio contre quelques millions de francs et surtout la place de Bodjollé à la tête de l'Etat: couvrir la main meurtrière de Maïtrier, de la France impérialiste à un moment où celle-ci avait mauvaise presse en Afrique; et c'était le deuxième coup d'Etat meurtrier en Afrique noire subsaharienne après celui des Mobutu + la CIA (USA) ayant entraîné l'ignoble assassinat de Lumumba Patrice.**

**C'est ce qu'à révélé en 1971 le journal français *Le Figaro*. Eyadéma s'est senti menacé de destitution par le redoutable Jacques Foccart. Bref, voilà le minable, veule Eyadéma dans ce rôle d'homme de paille, de composition; et l'image, l'honneur de la France impérialiste est sauf. Ce rôle de principal auxiliaire de l'impérialisme français au Togo lui sera confirmé, consolidé par l'échec du mouvement putschiste du 21 novembre 1966 que la France a réussi à détourner de son objectif. Echech auquel a largement contribué le servilisme aveugle de Eyadéma. C'est ainsi que la France créa son Eyadéma qu'elle impose comme l'homme fort du Togo qu'elle transforme en une véritable appendice de la France en Afrique. Avec cette France impérialiste dont les préférences immuables restent pour nos pays qu'elle domine, à un «régime fort», despotique, de préférence ouvertement militaire.**

Les origines des FAT ainsi brièvement situées, ce casque de plomb doré enlevé de la tête de notre *Tartarin* d'Eyadéma et des mains de son mentor, la France, le mythe des FAT «créées et dirigées par Eyadéma», crevé, voyons qui édifie, encadre, équipe, contrôle, protège et guide effectivement ces FAT: **qui est le véritable patron des FAT, et au service de qui est cette armée-milice personnelle du pantin Eyadéma.** Nous avons vu plus haut au début, l'élément-clé que constitue l'Armée dans l'appareil d'Etat, qui en a le contrôle, détient de fait le pouvoir d'Etat dans le pays. Nous venons de voir que c'est la France qui, outrepassant ses prérogatives légales internationales, a depuis l'époque coloniale, après la première guerre mondiale, construit petit à petit et de toutes pièces les actuelles FAT, continuant ainsi le processus de création d'une armée moderne initié par les Allemands à savoir la *Polizeitruppe* forte en 1913 de 560 hommes et d'environ un millier au cours de la première guerre mondiale. Arrivée à la phase néo-coloniale, la France dénicher un homme-à-tout-faire, docile, le plus servile à

souhait, apatride, un militaire qui a déjà fait sa preuve de fidélité de service à la France dans l'Armée colonialiste française, qu'elle place à la tête de ces FAT.

**Pour l'imposer comme l'homme fort du pays, le cerbère des FAT, elle l'entoure d'Assila, de Koffi Congo, du «comité insurrectionnel militaire» et de ceux qu'on appelle le groupe de «technocrates» à savoir les Alex Mivedor, Hunlédé, Jean Sanvié de Tove, Edouard Kodjo, Laclé, Eklo, Malou, Guy Kouassigah, Amegah Louis, Djobo Boukari, Eklou Paulin, Johnson Polycarte, presque tous formés par la France, tous acquis à la cause de celle-ci, tous avides d'aller à la table de la bouffe.** Les anciens combattants de la Coloniale, majoritairement originaires du Nord, ont été mobilisés et structurés comme élément de réserve, de soutien et d'appui, de base-arrière des FAT par la France, autour de Eyadéma, choisi par celle-ci, comme leur. Tandis que les officiers en formation en France (**Merlaud, Comlan, Tepe, Emmanuel Ezi, Arnord, Akpo, Ameyi, Lawson Francisco**) descendent étoffer la direction, l'Etat-major des FAT. C'est encore la France avec son SCTIP qui crée, structure, encadre et contrôle les services de renseignements togolais, même militaires: 2<sup>ème</sup> Bureau ainsi que la sécurité défense nationale (SDN) qui travaille toujours en collaboration, en fait sous la supervision, avec ses homologues français. Elle leur forme ses cadres comme feu **lieutenant Amouzou, Sodatonou, Lambony, Bitho Télou, les Benoît et N'Dakpan Malou, Memene, Assih, Kakassa...**

La France conserve le poste de conseiller militaire du Président de la République. Elle s'octroie et renforce sa main-mise sur tous les postes-clés stratégiques du pays (tout en prenant soin, en veillant à mettre au devant de la scène, pour ménager les susceptibilités, les vellétés de souveraineté nationale des Togolais, des éléments acquis à elle, des hommes de paille qu'elle entoure, encadre par ces «coopérants et assistants techniques», les véritables décideurs de la politique de notre pays); le tout envers et au détriment des intérêts de notre Peuple et de notre patrie. C'est autour d'un tel Eyadéma, bien entouré, encadré de ses valets et agents, que la France va minutieusement, laborieusement structurer ses FAT pour en faire une milice personnelle de Eyadéma, sa garde prétorienne soumise et aux ordres de ce dernier. C'est à u Eyadéma régulièrement dressé à obéir au doigt et à l'œil, le fidèle des fidèles à la France, que sont disposées et soumises les FAT. Un Eyadéma, de surcroît un Kabye comme la majorité des FAT.

**Les puissances impérialistes, particulièrement française et allemande, se disputent toujours âprement notre pays: leurs rivalités pour le contrôle des FAT sont des plus vives. La France se taille la part du lion notamment sous le couvert de ce fantoche de Eyadéma, créé, monté de toutes pièces par elle.**

D'abord, toute l'administration des FAT (air – terre- mer) est centralisée sous la direction des services français et toujours dirigée par un intendant français comme l'est le secrétariat de la Présidence de la République par l'inamovible française Mme Duteil. L'Etat-Major reste supervisé, dirigé, contrôlé exclusivement par la France. La formation des personnels tant des FAT, de la gendarmerie, de la police, des renseignements, des sapeurs-pompiers, des artificiers que de l'administration pénitentiaire des prisons dans toutes les préfectures du Togo, est assurée par la France. Tandis que la France envoie annuellement 20 à 40 stagiaires militaires togolais en France, l'Allemagne ne reçoit que quelques éléments de génie: 1 à 4 stagiaires au plus par an.

C'est l'Allemagne qui forme les techniciens du génie et envoie ici ses assistants techniques. Quelques rares officiers vont suivre un stage à l'école de para-commando aux USA: ceci à compte-gouttes, 4 sous-lieutenants depuis 1987: un par an. Depuis 1976, avec l'accord de la France, une douzaine de militaires israéliens



sont venus former une compagnie de 150 hommes en armes lourdes puis la FIR<sup>5</sup> (Force d'Intervention Rapide). Ils sont suivis par 100 à 150 militaires nord-coréens venus contribuer à la formation et à l'encadrement de la Garde personnelle de Eyadéma. C'est le Service de Coopération de la Police Française (SCPF), plus précisément le SCTIP (Service de Coopération technique internationale de police) créée en 1961 qui encadre et forme la police et les Renseignements Généraux togolais, tandis que l'Ecole de la Gendarmerie Française (Melun) prend en charge notre gendarmerie.

Jusqu'aux années 80 la formation des cadres, des officiers, était faite en France. Mais depuis fin 80, si le recyclage des personnels de toutes les unités (cadres sous-officiers et officiers) continue d'être assuré à l'Issoire en France, la France crée au Togo:

- 1 Centre National d'Instruction (CNI) au camp Landja (Kara où tous les personnels militaires togolais reçoivent une formation de base;
- 1 Centre de Formation des sous-officiers ENSO-FAT, à Témédja;
- 1 Centre de Formation d'entraînement des troupes aéroportées (CETAP) à l'aéroport de Lomé
- 1 Centre d'instruction pour commandos (CIPC) à l'aéroport de Lomé;
- 1 Ecole militaire africaine d'administration (EMIA);
- 1 Centre d'instruction sur les engins blindés (chars) à Agouényivé et au camp RIT;
- 1 Ecole militaire de Tchitachao pour les enfants de troupes, et les anciens combattants.

Et c'est la France qui, avec ses 150 à 200 assistants militaires français, assure dans ces différentes centres la formation et l'encadrement et même la gestion des fonds des FAT. Elle dispose ici d'un bureau de coopération militaire (BCM) en relation avec le 3<sup>ème</sup> bureau de l'Etat-Major des FAT, chargé de l'instruction. A côté de ces assistants techniques, la France dispose d'une centaine de coopérants militaires répartis dans les différents postes-clés de direction des FAT ; à ces différents postes stratégiques, chaque Togolais est flanqué d'un de ces «coopérants français», les véritables décideurs. Comme au Togo, dans d'autres pays africains néo-colonisés par la France comme le Sénégal (Dakar), la Côte d'Ivoire (Bouaké), la Zaïre, la France a créé d'autres écoles de formation militaire où elle envoie des officiers togolais en formation/stage.

Cette coopération policière et militaire française omniprésente et omnisciente avec le Togo se manifeste aussi par la formation et l'assistance technique à la sécurité de Eyadéma, à la garde rapprochée présidentielle et au service d'actions spéciales de la police. Sans oublier les services des transmissions militaires. Il va sans dire que ceci s'ajoute naturellement à la fourniture directe par la France en matériel militaire destiné à l'équipement des militaires, de la gendarmerie, de la police, des Renseignements Généraux, de la douane, de la garde forestière, et des gardes de préfectures. Sans oublier l'équipement en transmission (réseau radio, appareils téléphoniques,

---

<sup>5</sup> Force d'Intervention Rapide.

appareils d'observation). **La France reste le premier fournisseur du Togo en armements et munitions** : le gigantesque arsenal high-tech des FAT est pour l'essentiel fourni par elle.

Les chasseurs à la BC de Niamtougou (**oui, la France dispose dans notre pays une de ses bases d'agression des Peuples africains !**) et les deux gros avions porteurs de troupes pour les assauts *Fouga Magister* et les hélicoptères *Puma Transval* à l'aéroport de Lomé sont vendus par la France. C'est là une des affaires les plus juteuses de l'impérialisme français dans notre pays, avantage auquel elle tient fortement et n'est prête à renoncer volontairement, ni à un Eyadéma qui lui facilite de tels privilèges. Ainsi, Eyadéma, ce valet des plus dociles et serviles et fidèles de la France, accepte, protège, défend et garantit la main-mise militaire, économique, culturelle et politique, et permet le maintien sous-tutelle et le pillage de notre pays et l'exploitation de notre peuple travailleur, principalement par la France. Cette dernière, en échange, lui assure quelques prébendes et privilèges, le maintien et la protection à la tête des FAT et du pouvoir. Les deux (2) forment un couple uni mais abominable, sanguinaire, dictatorial, criminel.

**Après avoir évincé Bodjollé et d'autres prétendants de la tête des FAT, avec l'appui ferme de la France, Eyadéma prend officiellement le pouvoir le 14 avril 1967, activement soutenu par la France. Depuis, tous les deux ont régulièrement lié et consolidé leurs intérêts et causes respectifs tant individuels que collectifs voire leurs sorts selon l'adage «tu me tiens, je te tiens», Eyadéma obéissant aveuglément à son maître et allié principal la France, son principal protecteur. C'est ainsi et sur cette base que ce couple règne contre et sur le pays, affrontant ensemble obstacles et vicissitudes. Alors, pour se maintenir au pouvoir, ce couple joue sur la division et la création des contradictions artificielles entre les nationalités et/ou leurs éléments. Tactique par laquelle il :**

- s'oppose à l'instauration du service militaire national;
- refuse, de fait, d'ouvrir les FAT aux citoyens de toutes les ethnies et nationalités du Togo : à certains citoyens togolais l'accès, au sein de l'armée-milice, à certains postes comme : magasins d'armes, garde et escorte présidentielles, 2<sup>ème</sup> bataillon motorisé (chars), régiment para-commandos, unités de combat, transmissions, chiffreurs, postes réservés aux éléments originaires de la seule ethnie Kabyle, du village natal et de la famille du tyran Eyadéma;
- instaure et applique un recrutement rigoureusement sélectif, sous la supervision directe de Eyadéma, au sein des FAT;
- élimine systématiquement les éléments gênants, «dangereux», c'est-à-dire moins dociles, serviles soit à la France soit à Eyadéma, ou acquis à d'autres impérialistes.
- applique un fonctionnement interne des plus dictatoriaux, autocratiques, fait d'arbitraire, de favoritisme;
- donne une formation militaire (technique) non seulement au rabais (pas de qualité, comparée à ce qui se fait ailleurs) mais encore sélective une réservée à ceux du «Sud», une autre à ceux du «Nord» parmi lesquels se forment et se recrutent les escadrons de la mort;

- privilégie systématiquement, invariablement, en cas de conflit inter-institution, l'Armée, le militaire, cultive le militarisme anti-Peuple;
- dévie alors la mission essentielle du militaire (de cette armée dite nationale) qui est d'assurer la défense du pays, l'intégrité territoriale, de protéger la souveraineté nationale et le Peuple contre tout envahisseur étranger, pour faire des FAT une armée systématiquement dressée, programmée contre le Peuple, leur ennemi, cet ennemi intérieure génériquement appelé par eux «*les civils*» qu'ils doivent toujours et partout mâter, écraser, dominer et qui leur doivent respect, déférence et soumission. «*souvenez-vous, partout, le militaire, même le dernier soldat, reste supérieur à tout civil... ne permettez jamais que les civils se mêlent de nos affaires. C'est à vos chefs militaires seulement que vous devez obéissance*» se plaisent à dire Assila et sa bande avec par ailleurs des règlements intérieurs qui ne réservent aux soldats qu'un rôle de soumission aveugle, d'esclave corvéable à merci comme le voulait le colon. Car aux FAT, tous les textes datent du temps colonial: rien n'a été changé, le Togo reste toujours une colonie;
- développe au sein des FAT la culture de la corruption et de l'apatridie, la soumission aux puissances étrangères, particulièrement française, ce jusqu'à leur culture, leur musique militaire, au détriment des intérêts du pays et du Peuple;
- use au moyen des FAT (parce que créées effectivement par et pour la coalition de la bourgeoisie impérialiste française et de la fraction de la GBR locale pro-française, et à son service exclusif) de la terreur, de putschs, de coups de force militaire, chaque fois que le Peuple rentre en conflit avec le pouvoir en place;
- vole, avec les FAT, au secours d'autres valets africains pro-français et/ou où les intérêts de la France sont menacés: Shaba (Zaire, Tchad, conflit Burkina-Mali (1974/75 et 85));
- fait des FAT une armée-milice parasite, budgétivore : une majeure partie des budgets nationaux, jusqu'au 1/3 en 1976, est consacrée aux FAT alors que les masses connaissent des conditions de vie de plus en plus difficiles, même la famine *Sakomi* et qu'aucune menace extérieure ne pèse pour autant sur le Togo. En fait, pour les rendre plus opérationnelles, efficaces dans la défense de leurs intérêts de bourgeois contre le peuple travailleur.

L'armement, entièrement importé, engloutit des sommes considérables acquies à la sueur des masses laborieuses. Le budget des FAT au service de la France, ennemi principal du Peuple togolais est entièrement payé avec les impôts et taxes des travailleurs et la braderie des biens du patrimoine du pays (et c'est la France qui fournit l'essentiel de l'équipement matériel, suréquipe les FAT. Ainsi, par exemple, elle seule livre en 1985 l'équivalent de 550 millions de francs de matériels rien que des camions et munitions), alors que le militaire ne participe pas à la production des biens matériels; certes il rend, de temps à autre, quelques services particuliers, lors des inondations, à la population.

Le soldat des FAT reste un parasite engraisé sur le dos des travailleurs et des peuples; pire, c'est le militaire qui réprime la lutte des travailleurs (brisant leurs grèves, réprime sauvagement les manifestations populaires et syndicales). On comprend pourquoi cette armée-milice est le corps le plus haï du régime France-Eyadéma par les masses qui aspirent et militent actuellement pour leur disparition définitive.

## ***Les FAT doivent être détruites et non démocratisées, réformées***

Le couple France-Eyadéma a fait des militaires de ses FAT des hommes à qui il permet toutes les violations, des hommes craints mais pas estimés, méprisés, à juste titre, par les masses. ***Or, les soldats, les gendarmes, les policiers, les gardes ont fondamentalement leur sort lié à celui du Peuple et leur épanouissement passe nécessairement par l'émancipation du Peuple du joug de la domination du couple France-Eyadéma et des puissances étrangères.***

Les FAT étant le rempart d'un système de domination, d'oppression et d'exploitation, à la tête duquel elle a placé sa pièce rare, Eyadéma, ce cerbère, créé de toutes pièces, dressé, docile, servile, par elle, la France se voit obligée de les protéger par tous les moyens. Elle s'entoure de précautions de formalités juridiques notamment vis-à-vis de l'opinion internationale pour légitimer ses actes, ses forfaitures. Elle renouvelle et renforce les accords secrets de défense militaire entre le Togo (c'est-à-dire la GBR<sup>6</sup> locale pro-française) et la France (la bourgeoisie impérialiste française) en 1963 puis en 1967, en en 1970, accords par lesquels la France s'octroie et renforce un rôle de gendarme et de police dans notre pays, ceci à l'encontre et à l'insu de notre Peuple, puisque ces accords ne sont jamais portés à sa connaissance, pas soumis à son appréciation.

Avec ces accords frauduleux, la France, en symbiose avec le chef de bande des voleurs, des bouffeurs, des apatrides, à savoir Eyadéma, s'octroie le droit d'utiliser ***l'aéroport de Niamtougou comme base*** pour le ravitaillement de ses troupes d'agression des Peuples africains, et multiplie de façons honteuse et crapuleuse ses interventions militaires (en 1986 et en 1987 notamment) dans notre pays, dans nos affaires intérieures, au secours des FAT et de leur chef Eyadéma. ***Ses débarquements de troupes militaires constituent une violation inadmissible de notre souveraineté nationale, de notre dignité inaliénable, non négociable, contre quoi que ce soit.*** Nous, communistes, nous y sommes et y restons toujours opposés farouchement.

Nous passons volontairement ici sous silence la litanie, hélas ! très longue et bien connue des atrocités, des exterminations, des barbaries, des pillages et détournements des biens et patrimoines, des infamies sordides, des animosités, des abominations et monstruosité; bref de crimes tant économiques que politiques et moraux commis directement par les FAT tels par exemple les milliers d'assassinats politiques, de kidnappings de citoyens même hors de nos frontières, des arrestations et détentions fantaisistes, arbitraires et la torture jusqu'à ce que mort s'en suive, les massacres répétés, les horreurs dans des prisons couvrant tout le pays, les milliers d'escadrons de la mort comme ces militaires déguisés en chauffeurs de taxi, sévissant contre les «civils», les masses, les campagnes de terreur permanente transformant le pays en un vaste camp de concentration. ***Passons sous silence aussi les règlements de compte crapuleux, sordides et les assassinats au sein-même des FAT: du Commandant Comlan, du Lieutenant Gnehou Gaston Charles, du Colonel Koffi Kongo, la torture du Capitaine Ezi, les évictions de Bodjollé, de Dadjo et d'Adewi. Ainsi, le couple France-Eyadéma forme des centaines d'assassins bien encadrés, spécialisés dans la pratique de massacre et de l'homicide avec une froideur de techniciens. Que de dommages subi de la part des FAT, ce corps de bourreaux des masses !***

## Résumons-nous:

C'est la France qui a créé de toutes pièces et les actuelles FAT et le minable et veule Eyadéma qu'elle a fait roi et qui administre, sous son contrôle à elle, ses FAT et le pouvoir dans notre pays, maintient le Peuple dans les griffes carnassières des puissances étrangères françaises singulièrement. Dictateur sanguinaire, tyran criminel, mais chef autocratique des valets locaux, Eyadéma est entouré de cour et de basse-cour de détourneurs, de bouffeurs, de tortionnaires à qui servent ces FAT comme principale arme de domination, d'oppression, de répression du Peuple, à savoir les autres classes et couches sociales du pays.

Tout confirme clairement que la France ne peut lâcher de son gré sa pièce rare Eyadéma sans avoir trouvé mieux, et que le couple France-Eyadéma, de sa propre volonté, ne cédera ni le pouvoir ni ses FAT. Il faut les en chasser. Les FAT qui étouffent toute la société, sont une caste, une milice prétorienne fasciste, une espèce de propriété d'un seul homme (alors que depuis la révolution française, les armées françaises, européennes, occidentales sont devenues de grandes formations nationales même si elles restent jusqu'alors au service de la bourgeoisie, de sa cause et de ses intérêts); une armée mercenaire dont la structure, la discipline militaire et le recrutement en leur sein très sélectif sur des critères arbitraires, régionalistes, tribalistes (de petits contingents d'hommes recrutés parmi les réactionnaires ou parmi les nécessiteux privés d'avenir heureux, heureux de servir avec des soldes et autres avantages matériels considérés par eux comme un privilège, et qui sont totalement détachés de la vie populaire.

Toute leur éducation militaire est faite de dévouement et de soumission à Eyadéma, leur Dieu, à qui ils se sentent redevables, et à la France, et d'obéissance absolue aux ordres des supérieurs. *Tant qu'ils sont unis et armés, ils représentent un danger constant pour les masses insurgées. L'invincibilité des FAT sont un mythe, une légende, leur unité est faite de méfiance, de suspicion inter-ethnique, régionaliste et d'antagonisme professionnel : les différents corps, unités se jalouent.* C'est pourquoi, avec le Peuple, contre lequel ils sont dressés, programmés, montés, ils se sont toujours comportés féroce, criminellement, avec horreur. Les FAT est une armée fondamentalement bourgeoise, réactionnaire, anti-populaire, anti-nationale (avec la quasi-exclusion de beaucoup de nationalités de son sein, notamment des postes de commandement), apatride, au service des puissances étrangères surtout françaises.

Les militaires, surtout les cadres des FAT, étant formés, éduqués dans l'esprit servile vis-à-vis de l'étranger, la prise de conscience nécessaire pour la défense du Peuple et de la patrie fait totalement défaut au soldat. *Les FAT en tant que corps ne sont naturellement pas en mesure de se battre contre le couple France-Eyadéma du fait même qu'elles sont commandées par des officiers réactionnaires et nullement préparées à une telle éventualité; donc ne peuvent être au service du Peuple et du pays et du camp luttant pour la démocratie, la liberté.*

Au vu de tout cela, les FAT ne peuvent être ni démocratiser, ni réformées: elles doivent être détruites et sur leurs ruines bâtir une armée se situant à l'antipode des FAT de l'abominable coupe France-Eyadéma. Car une armée dite nationale qui tire régulièrement sur son propre Peuple, le massacre périodiquement, le terrorise en permanence, est à détruire, à liquider. L'existence de ces criminelles FAT constitue un

---

<sup>6</sup> La grande bourgeoisie réactionnaire

**danger, une menace permanente non seulement pour le Peuple togolais mais aussi pour les autres Peuples africains contre lesquels l'impérialisme français les a conçues. Peuple envers qui nous devons manifester notre devoir de solidarité en détruisant ces maudites FAT, Peuples qui à leur tour nous soutiennent dans une telle tâche salvatrice pour toute l'Afrique. Nous devons détruire toute cette armée-milice ennemie farouche de la classe ouvrière et des masses travailleuses.**

Il ne doit y avoir aucun malentendu, aucun flottement sur ce point. Il faut bien comprendre que cette liquidation ne doit rien à l'esprit de vengeance voire du tribalisme à rebours ni même seulement de justice mais (aussi et surtout) que les masses doivent s'entourer de toutes les garanties pour que les conquêtes du peuple insurgé soient réalisées sans être remises en cause par les résidus du système France-Eyadéma. Ce qui ne veut pas dire des militaires *en tant que combattants individuels*, séparés du milieu social corps FAT où ils ont agi et *contre lequel ils se sont révoltés, rebellés*, ne puissent pas prendre part à l'insurrection générale armée du peuple pour la liquidation de l'abominable couple France-Eyadéma.

**C'est à une telle tâche que nous appelons les jeunes, les masses de tous les peuples de notre pays, des soldats patriotes, démocrates, honnêtes, progressistes des FAT. De l'issue qui sera fait d'une telle tâche fondamentale, du sort qui sera réservé à ces funestes FAT dépend de l'objectif fondamental de cette lutte émancipatrice du Peuple insurgé. L'Armée est la partie constitutive principale du pouvoir d'Etat.**

Mais, une fois ces abominables FAT détruites par le Peuple insurgé, le Togo resterait-il sans armée ? Le Peuple travailleur togolais confierait-il son sort, la défense de ses intérêts et sa souveraineté à une autre puissance (tant il est vrai que sans son armée ni le Prolétariat ni son Parti ni le Peuple ne peut rien avoir) ? Sûrement que non. Alors que doit-il faire ? Quelle armée doit-il bâtir ? C'est ce que nous verrons prochainement.

**Lomé 05 mai 1991**

**ACINOX K. K.**

**Le commandant en chef d'EKPEMOG**